

COMPTE RENDU DE SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 5 AVRIL 2018 à 20h30

Convocation : 30/03/2018

Présents : Serge BRUNET, Isabelle DULOUT, Hélène GALBEZ, Alain MORETTIN, Nicole PASCOLINI, Marie-Eve SAINT-PE, Laure THUILLARD
Absents excusés : Alexis CAHUZAC, Chantal GALZY

Absents ayant donné procuration : néant

Secrétaire de séance : Isabelle DULOUT

Ordre du jour :

- 1) Décisions de Mme le Maire
- 2) DCM modification du tarif de location des salles communales (été/hiver)
- 3) Vote du Compte de Gestion du trésorier Commune, Commerce, Restaurant, Lotissement
- 4) Vote du Compte administratif Commune, Commerce, Restaurant, Lotissement
- 5) Affectation du résultat de l'exercice 2017 budget principal commune ; budgets annexes : commerce, restaurant, lotissement
- 6) Vote des 3 taxes
- 7) Proposition Budget prévisionnel 2018 Commune, Commerce, Restaurant, Lotissement
- 8) Vote prévisionnel 2018 Commune, Commerce, Restaurant , Lotissement
- 9) Subventions et participations
- 10) Indemnité de conseil au comptable
- 11) Questions diverses et informations générales

1) décision de Mme le Maire :

n° 23 : montant acomptes sur charges locatives logements communaux

Afin d'éviter aux locataires des logements communaux au-dessus de la mairie d'avoir des montants trop importants lors de la régularisation annuelle des charges locatives, Mme le Maire annonce qu'elle a, avec accord des locataires, fixé le montant de l'acompte mensuel à 50 €. Le conseil prend acte de cette décision.

N°24 : location local rue Susanne de Bassabat (ancienne bibliothèque) :

Le local rue Suzanne de Bassabat, anciennement bibliothèque, est loué en bail commercial précaire du 15/04 au 15/10/2018 pour une activité de restauration d'objets de récupération et exposition/vente de ces objets.

2) DCM modification du tarif de location des salles communales (été/hiver)

Pour prendre en compte les frais de chauffage dans les tarifs de location des salles communales, le conseil décide à l'unanimité de fixer les tarifs suivants :

HIVER Du 01/11 au 31/03
 ETE Du 01/04 au 31/10

SALLE DES FETES

	lavardenais	personnes et associations Extérieures à la commune	associations lavardenaises	CAUTION Toute location
HIVER	70	200	gratuité	500
ETE	50	150	gratuité	500

ECURIES

	lavardenais	personnes extérieures À la commune	associations Lavardenaises	CAUTION Toute location
HIVER	70	130	gratuité	500
ETE	70	130	gratuité	500

La réévaluation des tarifs de locations de la salle des Ecuries sera effectuée après les travaux d'accessibilité, d'équipement chauffage et toilettes PMR ; ces tarifs seront les suivants :

ECURIES

	lavardenais	personnes extérieures À la commune	associations Lavardenaises	CAUTION Toute location
HIVER	120	300	gratuité	500
ETE	100	250	gratuité	500

3)

Vote des Comptes de Gestion du trésorier Commune, Commerce, Restaurant, Lotissement et **Vote des Comptes administratifs** Commune, Commerce, Restaurant, Lotissement

5) Affectation du résultat de l'exercice 2017 : commune, commerce, restaurant, lotissement

Madame le Maire donne lecture aux élus des comptes de gestion de l'exercice 2017 du budget principal et des 3 budgets annexes, puis hors la présence de Madame le Maire, lecture est faite par M. Morettin 1er adjoint au maire des comptes administratifs 2017 du budget principal de la commune, des budgets annexes du commerce, du restaurant et du lotissement.

Les résultats des comptes de gestion de la trésorière et des comptes administratifs étant concordants, les membres du conseil municipal, réunis sous la présidence du 1er adjoint, et hors la présence de Madame le Maire, après avoir voté, adoptent ces documents à l'unanimité.

Résultats de l'exercice 2017 tels que dans les comptes de gestion et comptes de résultat :

Budget PRINCIPAL

INVESTISSEMENT DEPENSES
 prévu 564 707,02 € - **réalisé 427 228,81 €**
 INVESTISSEMENT RECETTES
 prévu 564 707,02 € - **réalisé 381 032,25 €**

FONCTIONNEMENT DEPENSES
 prévu 432 768,69 € - réalisé 312 763,64 €
 FONCTIONNEMENT RECETTES
 prévu 432 768,69 € - réalisé 444 875 €

soit un résultat de clôture :

Investissement - 46 197,56 €
 fonctionnement : 132 111,56 €
 résultat global : 85 914 €

Madame le Maire propose de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2017 : l'excédent de fonctionnement de **90 957,76 €** permet de couvrir le besoin en investissement de **46 197,56 €**. Madame le Maire propose pour couvrir le solde d'exécution d'investissement de la **commune**, d'affecter **46 197,56 €** au compte 1068. La proposition d'affectation de résultat est adoptée à l'unanimité.

budget annexe du COMMERCE

résultat de clôture en Investissement 0 € ; fonctionnement : - 3,28 €
résultat global : - 3,28 € - pas d'affectation de résultat.

budget annexe du RESTAURANT

résultat de clôture en Investissement 1459,45 € ; fonctionnement : 17277,11 €
résultat global : 18 736,56 € - pas d'affectation de résultat.

budget annexe du LOTISSEMENT

résultat de clôture en Investissement : - 21 701,32 € ; fonctionnement : 949,50 €
résultat global : - 20 751,82 € - report au 002 : 949,50 €

Les propositions d'affectation de résultats sont adoptées à l'unanimité.

6) Vote des 3 taxes

Madame le Maire propose de laisser le taux des taxes communales d'habitation, foncier bâti et non bâti inchangé soit : Taxe d'habitation : 16,50 % ; Taxe sur le foncier bâti : 20,20 % ; taxe sur le foncier non bâti : 81,47 %. Le produit attendu s'élève à 136 831 €. Après avoir délibéré le conseil municipal accepte la proposition à l'unanimité .

7) Proposition et 8) Vote Budget prévisionnel 2018 Commune, Commerce, Restaurant, Lotissement

Budget PRINCIPAL : Le conseil adopte à l'unanimité les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2018 qui s'équilibre en recettes et en dépenses, soit :
Fonctionnement : 466 982,20 € ; Investissement : 338 509,77 €

DETAIL des investissements 2018 :

DEPENSES :

Remboursement capital emprunts : **53 242 €**
travaux de voirie (chemins, fossés, routes communales) **40 000 €**
éclairage public LED : **25 000 €**
sécurisation du clocher : **7649 €**
Distributeur de pain : **13000 €**
ossuaire cimetièrre : **500 €**
avis publication de préemption : **118 €**
Licence IV : **3600 €**
Frais d'architecte + solde travaux mairie : **19 909 €**
Aménagement Ecuries : **88700 €**

RECETTES :

éclairage public LED : **23 400 €**
sécurisation du clocher DRAC : **2549 €**
Aménagement Ecuries : **61737 €** soit 23257 € de la Région ; 3000 € de la communauté d'agglomération et 35481 € DETR
FCTVA 2017 : **33165 €**

Commerce : Fonctionnement : 3 603,28 € ; Investissement : 600 €

Restaurant : Fonctionnement : 22 257,47 € ; Investissement : 10 750,99 €

Lotissement :

Fonctionnement : dépenses 285 691,64 € ; recettes : 655 073,72 €

Investissement : dépenses 249 163,72 € ; recettes : 458 578,56 €

9) Subventions et participations (en euros)

article 6574 Subv.fonct.aux asso.&autres pers.de droits privé : 7 778,29 €

DETAIL :

ADDA 32	102 €
ASSOCIATION DES MAIRES	167,09 €
ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE FRANCE	56 €
ASSOCIATION MAXIMÔMES	500 €
ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS LAVARDENS.....	500 €
AUX TEMPS DES MOTS 400+500 projet musée	900 €
FSL ENERGIE 0.40 €/408 HBTS CAF32 pôle logement Ets public ...	163,20 €
CAUE CTé DÉPART ARCHITECTURE.....	150 €
COMITÉ DES FÊTES	1 000 €
PROJET MONTESSORI COOPÉRATIVE SCOLAIRE	200 €
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT50 €
LOUS PETITS MARCATS	1 400 €
PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE	1 460 €
RETROMOTION	800 €
SOCIÉTÉ DE CHASSE LAV MERENS.....	230 €
SOCIÉTÉ DE PÊCHE JEGUN LAVARDENS	100 €

10) Indemnité de conseil au comptable

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an. Il décide également de lui accorder l'indemnité de confection des documents budgétaires.

11) Questions diverses et informations générales

pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à minuit.
